

ARRETE FIXANT LES TARIFS DE VENTE DU SNACK DE LA PISCINE

Objet : fixation des tarifs du snack de la piscine

Le Maire de la commune d'Isle,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122.22 alinéa 2 donnant délégation à Monsieur le Maire pour la fixation des différents tarifs,

VU la délibération en date du 30 Mars 2014 visée en Préfecture le 4 avril 2014, donnant délégation au Maire dans divers domaines, en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités,
Considérant la nécessité de fixer les tarifs en vente du snack de la piscine applicables à compter du 7 juillet 2021,

ARRETE

Article 1 - il est arrêté les tarifs de vente suivants :

- Boissons :
 - o Coca Cola 2,00 €
 - o Schweppes 2,00 €
 - o Perrier 2,00 €
 - o Lipton Ice Tea 2,00 €
 - o Oasis 2,00 €
 - o Eau 1,50 €
 - o Café 1,00 €

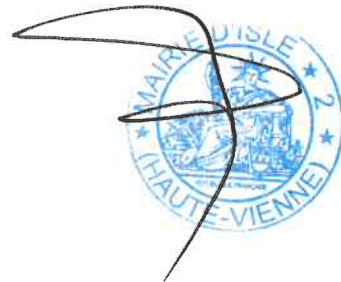
- Glaces :
 - o Nuii (Caramel, Vanille)..... 3,00 €
 - o Extrême (Vanille, Chocolat, Fraise)..... 2,50 €
 - o Kit Kat Cône 2,50 €
 - o Lion Cône 2,50 €
 - o Pirulo (Cola, Tropical, happy)..... 2,00 €

- Sucré :
- Kit Kat 1,00 €
 - Twix 1,00 €
 - Beignets 2,00 €

Article 2 – Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier Principal de Limoges Banlieue sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera transmise à Monsieur le Préfet.

Fait à ISLE, le 15/06/2021

Le Maire,
Conseiller Départemental,
Gilles BEGOUT



ISLE - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2021-A27

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 15/06/2021

Objet : ARRETE MUNICIPAL FIXANT LES TARIFS DE VENTE DU SNACK DE LA PISCINE

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Domaines de compétences par themes - Politique de la ville-habitat-logement

Date de télétransmission : 24/06/2021 Agent de transmission : Murielle CAPDEBOSCO

Acte : ARRETE FIXANT TARIFS SNACK PISCINE.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218707503-20210615-2021-A27-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 24/06/2021